



Supplément à LA LETTRE D'INFORMATION de la DGE

# LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN FRANCE

[www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)





### Pourquoi les pôles de compétitivité ont-ils été créés ?

Les pôles de compétitivité ont été créés en 2005 pour renforcer la compétitivité des entreprises et développer l'emploi sur des marchés porteurs.

## QU'EST-CE QU'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ?

### Une démarche partenariale sur une thématique et un territoire donnés...

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. D'autres partenaires dont les pouvoirs publics, nationaux et locaux, ainsi que des services aux membres du pôle sont associés.

### ... pour une position de premier rang

L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et des projets collaboratifs et innovants pour permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan dans leurs domaines en France et à l'international.

## QUELS OBJECTIFS POUR LES PÔLES ?

- **développer la compétitivité de l'économie française** en accroissant l'effort d'innovation ;
- **conforter sur des territoires des activités**, principalement industrielles, à fort contenu technologique ou de création ;
- **accroître l'attractivité de la France**, grâce à une visibilité internationale renforcée ;
- **favoriser la croissance et l'emploi.**

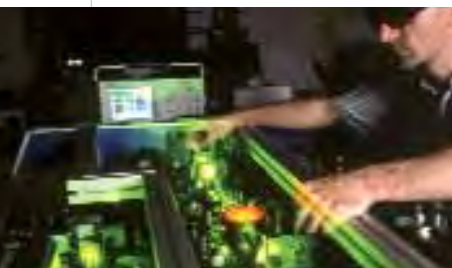
## QUELLE STRATÉGIE POUR LES PÔLES ?

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de :

- **concrétiser des partenariats entre les différents acteurs** ayant des compétences reconnues et complémentaires ;
- **bâtir des projets collaboratifs stratégiques de R&D** qui peuvent bénéficier d'aides publiques, notamment auprès du fonds unique interministériel (FUI) ;
- **promouvoir un environnement global favorable à l'innovation** et aux acteurs du pôle en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que la formation et les ressources humaines, la propriété industrielle, le financement privé, le développement à l'international, etc.

### → EXEMPLE DE TRAVAUX D'UN PÔLE EN MATIÈRE DE FORMATION

Les ressources humaines et la formation figurent parmi les chantiers prioritaires du **Pôle nucléaire Bourgogne**. Depuis 2006, de nouvelles formations ont été mises en place : baccalauréat professionnel au Creusot, licence professionnelle à Chalon-sur-Saône et au Creusot, master spécialisé à Cluny. En outre, un état des lieux des effectifs et des emplois au sein du pôle a été réalisé avec le soutien des pouvoirs publics. Enfin, la DIRE Bourgogne accompagne le pôle dans son projet de mise en place d'une école internationale de la maintenance, de la construction et de la déconstruction de centrales nucléaires.



En outre, un volet d'actions à l'international vise à permettre de :

- **favoriser le développement de partenariats technologiques** avec des acteurs étrangers pour les entreprises des pôles ;
- **contribuer à l'attractivité de la France**. Les pôles constituent en effet une opportunité pour les investisseurs internationaux qui peuvent nouer des partenariats de qualité et participer aux projets de recherche portés par les acteurs des pôles.

### → EXEMPLE DE PARTENARIAT À L'INTERNATIONAL

Les pôles français **System@tic** et **Aerospace Valley** et le pôle allemand **SafeTrans** vont participer aux travaux de la plate-forme technologique européenne dédiée aux systèmes embarqués. Ces leaders allemands et français du secteur des transports vont ainsi contribuer activement à la mise en place de projets de R&D caractérisés par un impact industriel durable à l'échelle européenne. Ce projet amorce le processus de développement de nouveaux partenariats avec d'autres clusters européens d'excellence, notamment avec le cluster hollandais Point-One, pour développer les systèmes embarqués et les micro-nanotechnologies.

### QUELS SOUTIENS PUBLICS POUR LES PÔLES ?

L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité. Ainsi, aux niveaux national ou régional, il accompagne leur développement :

- **en octroyant, via le fonds unique interministériel**, des aides financières aux meilleurs projets de recherche et de développement déposés lors des appels à projets lancés deux fois par an ;
- **en finançant partiellement les structures de gouvernance des pôles**, aux côtés des collectivités locales et des entreprises ;
- **en aidant financièrement des actions collectives thématiques** initiées par les pôles dans des domaines très divers, par l'intermédiaire des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) ;
- **en réalisant et diffusant des études** telles que « Les bonnes pratiques de gouvernance pour les pôles de compétitivité » et « Le guide pratique de la propriété intellectuelle dans les pôles » ;
- **en impliquant ses agences** : l'Agence nationale de la recherche (ANR) et Oséo-AII financent des projets de R&D menés par des acteurs des pôles de compétitivité ;
- **en y focalisant les moyens nouveaux** des centres publics de recherche ;
- **enfin, en s'appuyant sur les collectivités locales** qui peuvent aussi soutenir financièrement des projets de R&D présentés par des pôles.

### → EXEMPLE D'ACTION COLLECTIVE AIDÉE PAR LES DRIRE

L'opération **Cap Excellence** menée par le pôle **EMC2** a permis de mieux gérer la baisse de charges des sous-traitants du chantier naval de Saint-Nazaire en formant leur main-d'œuvre à de nouvelles technologies comme les polymères et composites et en diversifiant leur clientèle vers l'aviation, l'offshore pétrolier, la navale de plaisance ou les marchés de la défense.



### Quelle est l'implication des PME dans les pôles ?

#### 80 % DE PME

Parmi les 5 000 établissements d'entreprises (employant 640 000 salariés), membres des pôles de compétitivité dénombrés en 2007, 80 % sont des PME (employant 124 000 salariés).

#### 54 % DE SUBVENTIONS

En 2007, les aides provenant du fonds unique interministériel et d'Oséo, dont ont bénéficié les PME des pôles de compétitivité, s'élèvent à 54 % du montant des subventions aux entreprises (aides aux laboratoires non comptabilisées).

### Une évaluation positive de la politique des pôles de compétitivité

Après trois ans de fonctionnement, la politique des pôles de compétitivité a fait l'objet d'une évaluation par des consultants extérieurs au cours du premier semestre 2008. Les premiers résultats prometteurs justifient de poursuivre et de renforcer cette politique. Comme annoncé par le président de la République, en juin 2008, une deuxième phase va donc être engagée pour une période allant de 2009 à 2011, avec un budget global affecté par l'État de 1,5 milliard d'euros, comparable à celui alloué entre 2006 et 2008. De nouvelles orientations et mesures seront également mises en œuvre pour faire évoluer les pôles de compétitivité vers encore plus d'excellence et développer leur environnement.

Au plan international, il s'agit d'aider les acteurs des pôles, en priorité les entreprises, à identifier les meilleurs partenaires internationaux et à nouer avec eux des partenariats technologiques centrés sur la création de valeur.

La Direction générale des entreprises (DGE) encourage notamment les actions :

- portées par les pôles dans le cadre de la mise en œuvre de leur stratégie internationale ;
- collectives, regroupant plusieurs pôles d'un même secteur afin d'accroître les potentialités de partenariat pour leurs entreprises et l'attractivité vis-à-vis d'investisseurs étrangers ;
- d'accompagnement des partenariats technologiques à l'international des PME des pôles.



#### EXEMPLE D'AIDE À L'INTERNATIONAL

La DGE accompagne depuis deux ans la structuration à l'international de l'ensemble des pôles du secteur des biotechnologies en France. C'est dans ce cadre que le [Life Science Corridor France](#) regroupant les pôles [Cancer-Bio-Santé](#), [Lyonbiopôle](#), [Innovations thérapeutiques](#) a engagé un partenariat stratégique avec l'ensemble des clusters de la région d'Osaka au Japon.

#### 554 projets de R&D financés depuis 2005

Depuis 2005, 544 projets de R&D ont bénéficié d'un financement public de 1,1 Md€ dont plus de 729 M€ par l'État. Ces projets devraient représenter plus de 3,6 Md€ de dépenses de R&D et impliquer près de 12 000 chercheurs.

De plus, en 2006 et 2007, 1 343 projets ont été aidés par les agences de l'État (Agence nationale de la recherche et Oséo-AII) pour un montant total de 770 M€.

Au plan international, près de 4 M€ ont été attribués en 2006 et 2007 par la DGE au titre du développement international des pôles de compétitivité, dont 2,35 M€ pour favoriser l'accompagnement de partenariats internationaux des PME des pôles. Quatorze projets ont été retenus, dont la moitié est destinée à favoriser la participation des entreprises des pôles de compétitivité aux programmes européens.





## LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ POUR INVENTER L'AVENIR DES EXEMPLES DE PRODUITS ET SERVICES DE DEMAIN

### TRANSPORT, AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

#### → De nouveaux matériaux pour des trains toujours plus rapides et plus économiques

Le projet **Ultimat** du pôle **i-Trans** vise à valider l'utilisation de nouveaux matériaux, tels que des composites, des mousses métalliques, de nouveaux aciers, des sandwichs acier/polymères, pour la réalisation d'une caisse multi-matériaux qui permettrait de diminuer de 20 % le poids et le nombre de pièces des véhicules ferroviaires. Le coût et le temps d'assemblage seraient également réduits.

### BIOTECHNOLOGIES ET SANTÉ

#### → Pour une chirurgie non invasive : de nouveaux outils chirurgicaux associés à une formation de haut niveau

Le projet **Anubis** vise à développer un modèle de chirurgie consistant à réaliser un acte chirurgical sur des organes en passant au travers des voies naturelles. Le patient n'aura plus de cicatrice visible et sa douleur ainsi que les risques de complication post-opératoire sont réduits. Ce projet vise la création de nouveaux outils chirurgicaux mais également la formation chirurgicale qui sera nécessaire à l'apprentissage de cette nouvelle technique opératoire. C'est un projet labellisé par le pôle de compétitivité **Innovations thérapeutiques**.

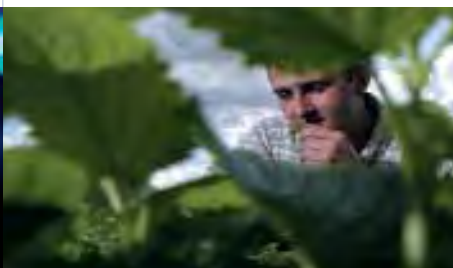
#### → Le nouveau système d'injection intradermique (pôle Lyonbiopôle)

**MicroVax** est un nouveau système d'administration de vaccins. Le projet vise à développer et à mettre à la disposition des professionnels de santé, un système de vaccination par micro-injection permettant de délivrer de façon précise des micro-volumes de vaccin tout en maintenant ou améliorant l'efficacité de la vaccination.

### AGRO-ALIMENTAIRE – BIORESSOURCES

#### → Des matériaux d'origine 100 % végétale à l'intérieur des véhicules

Le projet **Biomat** du pôle **Industries et Agro-ressources** a pour objectif de substituer aux matériaux traditionnellement utilisés dans l'intérieur des véhicules (polypropylènes et styréniques issus du pétrole) des matériaux d'origine 100 % végétale, renouvelables et respectant les contraintes techniques (poids, chocs, vieillissement, fatigue dynamique...), économiques (prix compétitifs par rapport à ceux des matières plastiques) et environnementales (absence de composants nuisibles à l'environnement, cycle de vie) liées à l'automobile.



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC), IMAGES ET RÉSEAUX

### → Des technologies haut débit pour les zones rurales isolées

Le projet **Ourses** (Offre d'usage rural de services par satellite) du pôle **Aerospace Valley** a pour objectif de développer des technologies combinant les télécommunications par satellite et les technologies sans fil terrestres afin d'offrir des services haut débit dans les zones rurales isolées ne disposant pas des moyens d'accès aux réseaux haut débit existants (ADSL, etc.). **Ourses** a choisi de tester ces innovations technologiques sur une plate-forme de téléservices médicaux pour l'assistance des personnes âgées et à risque en situation isolée.

### → Terra Numerica : la numérisation du patrimoine

Labellisé par le pôle **Cap Digital** dans le domaine « patrimoine numérique », le projet **Terra Numerica** a pour objectif le développement des technologies nécessaires à la production et à l'exploitation visuelle de représentations 3D de territoires urbains de grandes dimensions. L'exploitation de ce type de données couvre un large spectre de domaines d'application et de services potentiels tels que le tourisme et la valorisation du patrimoine, les services aux collectivités, à l'aménagement et à l'urbanisme, la sécurité civile, les services contextuels marchands, etc. La visualisation de ces représentations 3D peut être envisagée au travers d'applications en ligne (Internet), d'applications mobiles (téléphone mobile ou PDA) et de dispositifs de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

## ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

### → Des coques de navires auto-nettoyées sans risque pour l'environnement marin

Le projet de R&D **Paintclean** du pôle **mer Bretagne** vise à développer de nouveaux revêtements de peintures « anti-salissures », totalement biodégradables et dépourvus de produits toxiques destinés aux coques des navires. L'efficacité de ces nouveaux produits nécessite de mettre au point des procédés qui limitent l'adhérence des organismes marins sur les surfaces peintes immergées, stoppent la croissance des organismes qui auraient néanmoins adhéré à cette surface de la coque et favorisent l'élimination du complexe peinture/salissures.

PÔLES  
COMPÉTITIVITÉ  
INVENTER  
VIR

Pour plus d'informations sur les pôles de compétitivité :

[www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)



Contacts :

• La Direction générale des entreprises (DGE) :

[contact-poles@industrie.gouv.fr](mailto:contact-poles@industrie.gouv.fr)

• Les Drire :

[www.drire.gouv.fr](http://www.drire.gouv.fr)

Photos : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Sircom, Benoit Decout/Réa, Jean-Claude Moschetti/Réa, Nicolas Tavernier/Réa, Ian Hanning/Réa, droits réservés.

Infographie : Idé

Création, conception : agence paradigme

DGE / septembre 2008



DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES